



Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Le Ministre

**NOTE CIRCULAIRE N° 015./MINESU/CAB.MIN/BLB/2022 DU
23/11/2022 AUX ACTEURS DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE (TOUS)**

**CONCERNE : DENONCIATION DES ANTIVALEURS DANS LES
ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
UNIVERSITAIRE**

Dans le cadre de la lutte contre les antivaleurs dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, l'autorité de tutelle découvre de plus en plus des cas d'enseignants : déserteurs, payés frauduleusement dans plusieurs établissements, détenteurs des titres académiques douteux, etc.

Afin d'associer tous les acteurs à l'assainissement du secteur dans le respect de leur anonymat, j'invite toute personne informée d'une quelconque forme de cas d'antivaleurs de le documenter et le dénoncer sur mon adresse mail suivant : **butontonzangi@gmail.com**

Des mesures idoines seront prises pour les cas qui seront confirmés.

Fait à Kinshasa, 23 NOV 2022

MUHINDO NZANGI BUTONDO